



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse



Parc éolien du Massif du Sud (St-Laurent Énergie)



Annexe 1
Résultat d'une consultation réalisée par la municipalité
le 6 octobre 2007



CONSULTATION MUNICIPALE PORTANT SUR LE PROJET ÉOLIEN DU MASSIF DU SUD

Une consultation municipale a été réalisée le samedi 6 octobre 2007 de 9 à 16 heures par la municipalité de St-Luc-de-Bellechasse. Les citoyens y avaient été convoqués par une lettre adressée à chacune des adresses postales sur le territoire municipal. Ils avaient à se présenter à l'édifice municipal et à répondre à un bref questionnaire comportant deux questions, soit :

- 1. Êtes-vous en accord avec l'implantation d'éoliennes dans la zone 12-F proposée au « Petit 10 » de St-Luc ?**
- 2. Êtes-vous en accord avec l'implantation d'éoliennes sur les terres publiques ?**

Des 511 personnes éligibles à se prononcer, 212 se sont présentées. Les résultats de cette consultation de la population sont présentés à la page suivante avec les signatures qui attestent de leur conformité, soit celle de la directrice générale de la municipalité d'alors, Madame Valérie Noël, de même que celle de deux conseillères municipales à ce même moment, Mesdames Nicole Bilodeau et Lucie Nadeau.

Résultats du Sondage

1- Êtes-vous en accord avec l'implantation d'éoliennes dans la zone D-F proposée au "Petit-D" de St-Luc?

Oui: 126 59.4% Non 84 39.6%
2 rejetés

2. Êtes-vous en accord avec l'implantation d'éoliennes sur "terres Publiques"?

Oui 131 61.8% Non 79 37.2%
2 rejetés

Signatures: Valérie Noël
Lucie Bilodeau
Lucie Robitaille

Nombre de Personnes votantes: 212

Nombre de Personnes inscrites: 511

Taux de Participation: 41.5%